

PROGRAMME « PARTENAIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE »

FICHE ACTION 1

« *Accompagnement des structures de soins dédiés à la faune sauvage vers une réduction de l'impact environnemental de leur activité* »

Le Réseau étant de plus en plus sollicité par les porteurs de projets de création de centres de soins, nous souhaiterions concevoir un guide d'accompagnement à leur attention, fort des retours d'expériences positifs et négatifs des structures existantes. Parmi les points faibles identifiés, l'impact environnemental de l'activité des centres de soins qui pourrait faire l'objet d'un guide des bonnes pratiques, à l'intention des gestionnaires, salariés et bénévoles des centres.

Nous aimerions y aborder tous les aspects qui permettraient une plus grande cohérence entre nos objectifs de protection de la faune sauvage et la stratégie nationale du Plan Biodiversité : les matériaux utilisés pour la construction et l'entretien des locaux, l'usage des produits pharmaceutiques vétérinaires et d'hygiène prophylactique, la consommation d'énergies, les diverses pollutions (numérique, microplastiques etc...), le recyclage des différents types de déchets générés...

Nous espérons parvenir à notre objectif d'ici fin 2023/ début 2024. L'action consistant en l'animation d'un groupe de travail et l'élaboration d'un guide, son coût est principalement généré par le fléchage du temps de travail d'une ou des deux salariées du Réseau et nous avons évalué un budget approximatif de 33 375 euros dédiés à la mise en place de cette action. Afin d'atteindre nos objectifs, nous pourrions aussi faire appel à l'expertise d'intervenants externes.

Les indicateurs de suivi de l'action sont les suivants :

INDICATEURS	DATE
<i>Constitution d'un groupe de travail</i>	<i>Fin 2022</i>
<i>Création d'une liste de discussion</i>	<i>Fin 2022</i>
<i>Cadrage du projet et planification</i>	<i>Fin 2022</i>
<i>Démarrage de la conception du guide</i>	<i>Début 2023</i>
<i>Réflexion sur l'usage des médicaments à usage vétérinaire</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Réflexion sur le matériel courant</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Réflexion sur la conception du bâtiment</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Réflexion sur la gestion des ressources</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Webinaires</i>	<i>Courant 2022</i>
<i>Relectures du guide</i>	<i>Fin 2023</i>
<i>Mise en page</i>	<i>Fin 2023</i>
<i>Validation et publication</i>	<i>Début 2024</i>
<i>Communication et diffusion</i>	<i>Début 2024</i>
<i>Bilan</i>	<i>Début 2024</i>



PROGRAMME « PARTENAIRES ENGAGES POUR LA NATURE »

FICHE ACTION 2

« *Coordination de réseau en situation de crise (incendies, canicule, tempête, marée noire, épizooties...)* »

Afin d'anticiper les conséquences de l'éventuelle multiplication d'évènements critiques pour la faune sauvage (épizooties, épisodes climatiques extrêmes, catastrophes naturelles/industrielles/écologiques) et leur impact sur la préservation des espèces, nous aimerions mettre notre activité de coordination de réseau au profit de la gestion de crise.

Cette action consiste à mettre en place dans un plan d'intervention permettant :

- une bonne communication entre les instances et les différents acteurs de terrain ;
- l'évaluation des ressources existantes ;
- l'identification des forces vives internes et les modalités de leur mobilisation en cas de crise ;
- l'identification des besoins matériels et financiers ;
- la création de protocoles propres à chaque situation ;
- l'évaluation des coûts du déploiement du dispositif pour les différentes structures partenaires ;
- la constitution d'un fond d'urgence à débloquer en cas de crise majeure ;
- et finalement, une prise en charge rapide et efficace de la faune sauvage impactée.

Elle s'inscrit dans un travail continu dont les résultats seront perfectibles.

Nous espérons parvenir à nos objectifs d'ici courant 2024. Le coût de l'action est principalement généré par le fléchage du temps de travail des salariées du Réseau et nous avons évalué un budget approximatif de 11 125 euros dédiés à la mise en place des outils qui nous permettront de poursuivre cette action au long cours.

Les indicateurs de suivi de l'action sont les suivants :

INDICATEURS	DATE
<i>Réunions en interne</i>	<i>Octobre 2022</i>
<i>Echanges avec les différentes instances et partenaires</i>	<i>Au long cours</i>
<i>Evaluation des moyens actuels</i>	<i>Début 2023</i>
<i>Evaluation des besoins</i>	<i>Début 2023</i>
<i>Création d'une liste de discussion</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Exercices de mises en situation</i>	<i>Au long cours</i>
<i>Elaboration de fiches protocoles internes</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Webinaire</i>	<i>Courant 2023</i>
<i>Bilan et communication</i>	<i>Courant 2024</i>